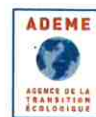


TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



GASPILLAGE

Soutenu par



CODEC

CONTRAT D'OBJECTIFS DÉCHETS

ANNÉE

3

& ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Rapport d'avancement



Convention annuelle d'application n° 152DC0186
entre le SMTC et l'ADEME

protegeons notre environnement

THANN - CERNAY
syndicat mixte

Syndicat Mixte de Thann Cernay
Collecte - Gestion des déchets

SOMMAIRE

1. INDICATEURS.....	4
2. ACTIONS REALISEES ET BILAN	7
3. DIFFICULTES RENCONTREES	8
1 Prévention des déchets des ménages	9
2 Prévention des déchets des administrations et des collectivités.....	13
3 Prévention des déchets d'entreprises	15
4 Tri à la source des bio-déchets	16
5 Mise en place d'une redevance spéciale	16
6 Mise en place d'une tarification incitative sur les seules OMR.....	16
7 Mise en place d'une tarification incitative étendue aux déchets occasionnels	17
8 Innovation dans les collectes séparatives.....	17
9 Décheteries professionnelles	19
10 Valorisation des déchets	19
11 Ecologie industrielle et territoriale	21
12 Marchés publics et consommables.....	21
13 Promotion de l'ESS dans le cadre de l'économie circulaire.....	21
14 Autres actions adaptés au contexte local	22
4. TEMPS PASSES.....	23
5. ATTESTATION DES ETP	25
6. COUT DU PROGRAMME POUR L'EXERCICE	26

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ADT : Ambassadeurs de la prévention et Du Tri des déchets

CODEC : Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire

CPIE : Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement

CSC : Centre Socio-Culturel

MDE : Maison de l'Emploi et des Compétences

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

PSE : Polystyrène Expandé

SERD : Semaine Européenne de Réduction des Déchets

SM4 : Syndicat Mixte à Vocation Multiple pour le Traitement des Déchets Ménagers du Secteur 4

SMTC : Syndicat Mixte de Thann Cernay

TZDZG : Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

1. INDICATEURS

	Année 3 CODEC	Année 2 CODEC	Année 1 CODEC	Année de référence CODEC	Année 1 TZDZG	Année de référence PLPDMA	Remarques
	2019	2018	2017	2016	2015	2010	
1	Indice de réduction (avec gravats) des quantités de DMA produits par habitant avec une base 100 en 2010						
	-3,92%	-3,19%	-0,56%	-0,73%	-2,34%	0,0%	Les tonnages de l'année 2015 étaient exceptionnellement bas du fait d'une année très sèche entraînant une baisse significative des apports en déchets verts (-400 t/2016)
1.1	Indice de réduction (hors gravats) des quantités de DMA produits par habitant avec une base 100 en 2010	-2,70%	-3,03%	-0,42%	-0,43%	-2,55%	
1.2	Indice de réduction des OMR produits par habitant avec une base 100 en 2010	-31,05%	-30,23%	-32,23%	-31,15%	-30,40%	0,0%
2	Taux global de valorisation (matière, organique et énergétique) des quantités (en masse) de DMA	81,7%	84,70%	85,00%	85,90%	85,16%	79,2%
2.1	Taux de valorisation matière des quantités (en masse) de DMA	38,90%	42,50%	44,60%	43,50%	42,27%	40,4%
2.2	Taux de valorisation organique des quantités (en masse) de DMA	22,30%	21,90%	21,80%	23,20%	21,48%	13,3%
2.2.1	Taux élargi de valorisation organique des quantités (en masse) de DMA intégrant la gestion de proximité des biodéchets hors SPPGD	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP
2.3	Taux de valorisation énergétique des quantités (en masse) de DMA	20,60%	20,30%	18,60%	19,20%	21,40%	25,4%
x2.4	Taux de valorisation des déchets occasionnels (DO) et produits déposés en déchèterie "avec les déchets verts"	61,83%	67,61%	69,84%	70,44%	69,01%	64,6%

lié aux soucis de jlières et donc au transfert du bois dans la benne enfouissement et au retard d'installation de la benne incinérable

Les flux de biodéchets mobilisés par la gestion de proximité (compostage individuel, compostage collectif) hors SPPG ne sont actuellement pas quantifiables

2.4.1	Taux de valorisation des déchets occasionnels (DO) et produits déposés en déchèterie "sans les déchets verts"	38,22%	44,99%	48,18%	48,34%	49,57%	46,7%	
3	Indice de réduction des quantités de DMA admis en ISDND avec une base 100 en 2010	16,79%	-1,56%	-0,61%	-7,62%	-6,94%	0,0%	
4	Matrice des coûts du SPPG	Oui	oui	oui	oui	oui	oui	
5	Rapport annuel sur le prix et la qualité du SPPG	Oui	oui	oui	oui	oui	oui	
6	Redevance spéciale (RS) mise en place	Toutes les actions sont terminées						Les professionnels sont soumis à la RI
7	Tarifification incitative (TI) mise en place	Toutes les actions sont terminées						RI sur le volume d'OMR sur l'ensemble du territoire
8	Présence de solutions de tri à la source des biodéchets	Collecte séparée des ménages de la FFOM (porte à porte, apport volontaire)						+ Promotion du compostage individuel + extension avec mise en place d'abris bac au quartier Bel Air
9	Taux d'entreprises desservies par la collecte des OMR	4,09%	3,7%	3,57%	3,34%	3,41%	NSP	
10	Taux d'entreprises utilisatrices de la ou des déchèteries du SPPG	1,08%	1,6%	1,22%	1,33%	1,42%	NSP	
11	Nombre d'entreprises engagées dans une démarche de prévention (accompagnées par la collectivité)	47	40	38	20	20	0	
12	Nombre d'entreprises engagées dans des démarches d'"éco-conception"	0	0	0	0	0	0	
13	Nombre de démarches engagées d'Economie de la Fonctionnalité	0	0	0	0	0	0	
14	Nombre de démarches engagées d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)	15	14	8	5	1	0	

Transfert du bois dans la benne encombrant + retard mise en place de la benne incinération

Les professionnels sont soumis à la RI

RI sur le volume d'OMR sur l'ensemble du territoire

+ Promotion du compostage individuel
+ extension avec mise en place d'abris bac au quartier Bel Air

D'après les données du logiciel de redevance incitative

D'après les données du logiciel de redevance incitative

Entreprises engagées dans une démarche EIT soutenue par le SMTIC et intégrant un volet "prévention des déchets"

Tissu industriel très peu orienté vers la production de biens de consommation

Détails en commentaire pour chaque année

15	Nombre de collectivités et d'administrations engagées dans une politique d'achats éco responsables	1	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	
16	Financement du service public : coût aidé (en € HT par habitant)	94,4%	93,80	93,8	99,11	98,26	NSP	NSP	NSP	Coût HT
17	Financement du service public : taux de couverture (%)	102%	102%	113%	107%	108%	NSP	NSP	NSP	-0,6 ETP Maison de l'Emploi en année 2, mais renforcement de l'équipe projet au sein du SMTC
18	Effectif de l'équipe projet du programme (en ETP)	4,59	4,59	3,7	3,7	3,2	-	-	-	Partenaires avec qui le SMTC a mené des actions et/ou des réflexions en année 1 et 2 (cumul)
19	Nombre de partenaires engagés	71	68	67	65	33	-	-	-	6 Ambassadeurs de la prévention et du tri en 2015 (SMTC)
20	Emplois directs et indirects créés par le programme	9	9	8	8	7	-	-	-	1 Chargé de mission ZDZG en 2015 (SMTC) 1 Chargée de projet EIT en 2016 (Maison de l'Emploi) 1 agent d'accueil en 2019 (SMTC)
21	Suivi annuel du coût du programme / comparaison au prévisionnel									
22	Autres indicateurs spécifiques au projet du territoire...									Coût du programme

2. ACTIONS REALISEES ET BILAN

Rappel : A la rentrée 2017, le programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG) a évolué vers un Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC), un ambitieux programme d'actions de 3 ans fixant les grandes orientations stratégiques du Syndicat Mixte de Thann Cernay (SMTC) à l'horizon 2020. Ce CODEC étant la continuité directe du programme TZDZG et consistant avant tout en un changement de dispositif de financement, le présent bilan correspond à l'année 3 du programme CODEC et à l'année 5 du programme TZDZG.

Ce présent bilan marque non pas la fin d'un programme d'actions de 3 ans mais l'ancrage des projets tant dans le territoire que dans le fonctionnement du SMTC. En effet, le SMTC a réussi à instaurer auprès de la population et de ses partenaires un terrain de confiance et une identité reconnue dans la gestion des déchets.

En sommes, le SMTC n'est plus passif quant à la réponse aux sollicitations et n'est plus uniquement identifié en tant que service public de collecte des déchets et de gestion des déchèteries. Le SMTC est aujourd'hui un acteur incontournable sur le territoire en matière d'accompagnement global des acteurs (formations, animations, prêts de matériel, conseils, etc.).

Pour résumer, les actions marquantes de l'exercice sont les suivantes :

- Extension de l'action éco-exemplarité aux communes du territoire ;
- Développement de l'offre d'animations à destination du grand public ;
- Développement des partenariats et des accompagnements auprès des entreprises et des structures de l'ESS ;
- Présence lors des semaines populaires telles que la SERD ;
- Investissement pour l'amélioration et l'uniformisation des outils de communication ;
- Poursuite de l'optimisation des filières en déchèterie pour la réduction des déchets enfouis.

Fort de cet ancrage territorial, le SMTC poursuivra sa mission de prévention et d'amélioration du tri à la suite du CODEC. En effet, le SMCT poursuivra ses efforts en matière d'Economie Circulaire et agira également sur la promotion du compostage collectif et l'extension de la collecte séparée des biodéchets.

3. DIFFICULTES RENCONTREES

Lors de cet exercice, le SMTC a connu un gel total de trois mois qui a perturbé l'entièreté de l'organisation du programme à cause de la crise sanitaire liée au COVID-19. En effet, toutes les animations grand public et scolaires sont reportées à la rentrée 2019/2020. De plus, les déchèteries ont fermé pendant deux mois avec comme conséquence, l'arrêt dans sa lancée du projet BricOthèque et la difficulté d'exploiter les données de suivi des actions.

Enfin, le contexte politique actuel avec le changement d'élus, doublé d'un retard de presque un semestre de leur installation n'est pas propice aux prises de décisions importantes et stratégiques. En effet, le SMTC, dans le cadre des actions du CODEC, a souvent été confronté à une indécision de la part des partenaires, justifiée par un manque de visibilité sur l'avenir de leurs structures.

1 PREVENTION DES DECHETS DES MENAGES

Action 1 - Animations et sensibilisation au tri, à la prévention et à l'éco-consommation auprès du grand public

ACTION DE SENSIBILISATION

Partenaires : ACCES, Agora Bel Air, entreprise COVED, écoles de Wattwiller, Uffholtz et Steinbach, périscolaire Burnhaupt le Bas, Ville de Cernay, Ville de Thann, SM4

Dans le cadre du CODEC et en réponse aux sollicitations des partenaires, le SMTC anime régulièrement des ateliers sur le tri, la prévention et la réduction de la nocivité des déchets. Les événements récurrents tels que la distribution annuelle de sacs de collecte dans certaines communes ou les manifestations locales sont de bonnes occasions de sensibiliser le grand public.

Ainsi, voici les animations organisées ou soutenues par le SMTC durant cet exercice :

Atelier	Intervenant	Lieu	Thème	Nb de demi-journées	Nb de participants
Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) 2019	SMTC	Marché de Thann	Animation prévention des déchets	1/2	15
	ACCES + SMTC	Thann	Projection film + débat + exposition d'une famille 0 déchet	1/2	35
	COVED + SMTC	Déchèterie Aspach-Michelbach	1 ^{er} ouverture BricOthèque	4	42
Ateliers produits ménagers et cosmétiques faits main	SM4 + SMTC	Quai des platanes Cernay : Semaine Bleue	Prévention des déchets	1/2	32
Sensibilisation de l'équipe de collecte aux consignes de tri	SMTC	COVED	Consignes de tri	1/2	30

Que trouve-t-on dans le compost ?	SMTC	Agora Bel Air	Compostage	1/2	0
Nettoyage du quartier	SMTC	Agora Bel Air	Dépôts sauvages	1/2	7
Qu'est-ce qui se trie ? Jeu du relai et du béret	SMTC	Agora Bel Air	Consignes de tri	1/2	7
Ateliers TRI : atelier des matières, puzzle devenir des déchets, jeu du tri	SMTC	Périscolaire Burnhaupt le Bas	Gestion des déchets	1/2	16
Ateliers TRI : atelier des matières, puzzle devenir des déchets, jeu du tri	SMTC	Périscolaire Burnhaupt le Bas	Gestion des déchets	1/2	10
Conception d'une exposition : déchets en cavale	SMTC	Agora Bel Air	Gestion des déchets	1/2	4
Ateliers TRI : atelier des matières, puzzle devenir des déchets, jeu du tri	SMTC	Périscolaire Burnhaupt le Bas	Gestion des déchets	1/2	12
Ateliers TRI : atelier des matières, puzzle devenir des déchets, jeu du tri	SMTC	Périscolaire Burnhaupt le Bas	Gestion des déchets	1/2	12
Confection d'une carte de Noël en papier recyclé	SMTC	Périscolaire Burnhaupt le Bas	Prévention des déchets	1/2	20
Animation TRI	SMTC	Ecole Uffholtz	Consignes de tri	1/2	18
Animation TRI	SMTC	Ecole Uffholtz	Consignes de tri	1/2	9
Animation TRI	SMTC	Ecole Uffholtz	Consignes de tri	1/2	24
Animation TRI	SMTC	Ecole Uffholtz	Consignes de tri	1/2	17
Poursuite de l'exposition	SMTC	Agora Bel Air	Gestion des déchets	1/2	8

Poursuite de l'exposition	SMTC	Agora Bel Air	Gestion des déchets	1/2	8
Animation TRI	SMTC	Ecole Uffholtz	Consignes de tri	1/2	23
Animation TRI	SMTC	Ecole Uffholtz	Consignes de tri	1/2	25
Animation TRI	SMTC	Ecole Uffholtz	Consignes de tri	1/2	23
Animation TRI	SMTC	Ecole Wattwiller	Consignes de tri	1/2	25
Animation TRI	SMTC	Ecole Steinbach	Consignes de tri	1/2	29
Animation TRI	SMTC	Ecole Steinbach	Consignes de tri	1/2	24
Animation TRI	SMTC	Ecole Wattwiller	Consignes de tri	1/2	23
Animation TRI	SMTC	Ecole Steinbach	Consignes de tri	1/2	22
Animation TRI	SMTC	Ecole Wattwiller	Consignes de tri	1/2	23
Masque carnaval en déchets	SMTC	Périscolaire Burnhaupt le Bas	Prévention des déchets	1/2	30
Animation TRI	SMTC	Ecole Wattwiller	Consignes de tri	1/2	25
Animation gaspillage alimentaire + projet graffitis	SMTC	Agora Bel Air	Prévention et gestion des déchets	1/2	16
Animation graffitis : semaine de la lutte contre le gaspillage alimentaire	SMTC	Agora Bel Air	Prévention des déchets	1 et 1/2	16

Total de participants sensibilisés	630
------------------------------------	-----

Résultats quantitatifs : Augmentation du nombre d'animations par rapport aux années précédentes.

Résultats qualitatifs : Développement des outils pédagogiques par le SMTC et proactivité du SMTC dans la recherche de partenaires à sensibiliser.

Action 2 - Formation de l'équipe projet à l'outil pédagogique "Réduis-moi-Bien"

ACTION DE FORMATION

Partenaire : Bobo Planet

Le SMTC souhaite élargir ses champs de compétences et être plus proactif dans la proposition d'animations à divers publics. Ainsi, pour pallier le manque d'outils pédagogiques à destination des plus jeunes, le SMTC a fait l'acquisition de l'atelier « Réduis-Moi Bien », conçu et fabriqué par l'association Bobo Planet.

L'outil cible les cycles 1 et 2 (de la première section de maternelle au CE2) et sensibilise les enfants au tri et à la prévention des déchets par le biais d'un kit d'animation très ludique (déguisements, mascottes, etc.). Le tout est fabriqué en France dans des matériaux classés M2 conçus suivant nos consignes locales de tri.

Une formation est proposée par l'association et le SMTC en fera bénéficier ses partenaires (SM4, CSC Agora et CSC Pays de Thann).

Site de l'association : <https://www.boboplanete.fr/reduis-moi-bien-2/>

Action 3 - Amélioration du tri en habitats collectifs

ACTION D'ANIMATION, DE SENSIBILISATION ET DE MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Partenaires : Agora Cernay, Mairie de Cernay, Domial

Un partenariat solide entre le CSC Agora au quartier Bel Air (Cernay) perdure et se renforce chaque année. Près d'un quart des animations dispensées par le SMTC ont été construites en partenariat avec le CSC dans le but de dynamiser le quartier et de familiariser ses habitants à une meilleure gestion des déchets.

Ainsi, les enfants du quartier ont pu se mettre dans la peau de détectives pour résoudre l'enquête « des déchets en cavale ». Par le nettoyage de leur lieu d'habitation et la construction d'une exposition réalisée à partir du fruit de leurs trouvailles, les parents ont aussi été sensibilisés.

En parallèle de ces actions, les abris bac pour les biodéchets soumis à contrôle d'accès ont été mis en place. Un sac de pré collecte personnalisé avec l'extension des consignes de tri et les badges d'accès ont été remis à chaque foyer. Ces moments de distribution ont été le moyen de créer du lien et de sensibiliser en direct les familles.

2 PREVENTION DES DECHETS DES ADMINISTRATIONS ET DES COLLECTIVITES

Action 4 – Eco Exemplarité

ACTION DE MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Partenaires : Ecoles élémentaires et Mairies de : Uffholtz, Steinbach et Wattwiller, CPIE des Hautes Vosges, Groupe SPADEL, Positiv'Energies

Lors du dernier exercice, un groupe de travail pluridisciplinaire s'est construit dans le but de développer l'éco-exemplarité en matière de déchets dans les collectivités membres du SMTC.

A l'origine du projet, le Groupe SPADEL (qui comprend, en autres, les entreprises Les Grandes Sources de Wattwiller et Carola de Ribeauvillé) avec comme orientation stratégique environnementale la réduction des dépôts sauvages et le recyclage des bouteilles en plastique sur les communes des lieux de production des eaux et limitrophes.

Comme le SMTC avait pour stratégie d'orienter l'exercice sur l'éco-exemplarité communale, les pistes d'actions suivantes ont été définies avec le groupe projet : éco-exemplarité dans les écoles élémentaires et les bâtiments communaux sur la base du volontariat des structures.

Projet scolaire :

- ➔ Réalisation d'une série d'animations sur le thème de la prévention et du tri des emballages en plastique dans les écoles primaires du territoire en partenariat avec le CPIE des Hautes Vosges ;
 - Diagnostic déchets dans les écoles ;
 - Dotation d'affiches ;
 - Dotation de matériel adéquat pour un meilleur tri ;
 - Programme d'animations dispensé par le CPIE des Hautes Vosges dans les classes de cycle 2 ;
 - Animation pour chaque école participante sur les consignes de tri pour toutes les classes et tous les professeurs.

- ➔ Organisation d'un évènement de clôture inter-écoles à la fin de l'année scolaire sur le site des Grandes Sources de Wattwiller.
 - Annulé en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19

Projet mairies :

- ➔ Reproduction de l'action éco-exemplarité dans les bâtiments communaux.
 - Diagnostic déchets dans les communes ;
 - Dotation d'affiches ;
 - Dotation de matériel adéquat pour un meilleur tri.

Résultats quantitatifs : 3 écoles, 10 classes et 9 communes participantes et sensibilisées

Résultats qualitatifs : réel intérêt des participants, uniformisation du tri.

Action 5 - Accompagnement des éco-manifestations

ACTION DE SENSIBILISATION ET DE MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Partenaires : Alsacienne Cyclo sportive, Association Musulmane Cernay, CSC Agora, Festival des Fenêtres de l'Avent, Le Stein, Marché de Noël Ville de Thann, Médiathèque de Cernay, US Thann Athlétisme

Le SMTC a prêté aux associations mentionnées ci-dessus des bacs de tri, des gobelets ou encore des outils pédagogiques en fonction des besoins.

Chaque prêt est un moment privilégié pour accompagner les manifestations vers une meilleure gestion des déchets et de sensibiliser les membres des associations à la prévention des déchets et aux consignes de tri.

De plus, pour la 5^{ème} année consécutive, le SMTC a poursuivi son partenariat et son accompagnement de l'Alsacienne Cyclo sportive vers la Prévention et la Gestion des Déchets (mise en œuvre opérationnelle du tri, dotation en bacs, information des bénévoles). En 2020, toujours dans une logique ambitieuse d'amélioration continue, les organisateurs ont été encore plus loin dans la réduction et la valorisation des déchets en revoyant le système des buvettes pour une gestion des déchets plus efficace, en ajoutant un stand de tri à l'extérieur du complexe sportif et en simplifiant encore davantage les affiches consignes de tri.

Malheureusement, après plusieurs groupes de travail et un travail efficace d'amélioration continue, la manifestation a été annulée en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19.

Action 6 - Au cimetière aussi, je trie

ACTION DE DIAGNOSTIC ET DE MISE EN PLACE OPERATIONNELLE

Partenaires : Mairies d'Aspach-le-Bas, d'Aspach-Michelbach, de Bourbach-le-Bas, de Burnhaupt-le-Haut, de Cernay, de Leimbach, d'Uffholtz, de Steinbach et de Willer-sur-Thur

Lors de l'exercice précédent, tous les cimetières du territoire ont fait l'objet d'un diagnostic tri précis. Le constat était le suivant : des erreurs de tri récurrentes et des dépôts sauvages fréquents.

En concertation avec les élus du SMTC, le programme d'actions suivant a été déterminé :

- Déplacement des points tri pour assurer une meilleure cohérence ;
- Conception d'un nouvel affichage ludique et imagé en fonction des déchets présents ;
- Dotation de composteurs pour les communes volontaires ;
- Dotation de « zones de réemploi ».

Résultats quantitatifs :

- ➔ 9 cimetières communaux diagnostiqués avec un binôme élu/technicien ;
- ➔ 2 communes dotées de composteurs ;
- ➔ 4 communes dotées de bacs ou d'étagères pour le réemploi ;
- ➔ Toutes les communes dotées d'un lot d'affiches.
- ➔ Une formation « Guide Composteur » offerte à la fin de l'exercice par le SM4 proposée à toutes les communes.

Résultats qualitatifs :

Un bilan avant/après sera réalisé à la fin du projet.



Photo des affiches créées par l'infographiste Hugo Mairelle pour promouvoir le tri dans les écoles et les cimetières.

3 PREVENTION DES DECHETS D'ENTREPRISES

Action 7 – Sensibilisation, accompagnement et diagnostic en entreprises

ACTION DE MISE EN ŒUVRE OPERATIONELLE

Partenaires : Emmaüs, ESAT Saint André, Grandes Sources de Wattwiller, Groupe Action Logement, Lycée de Thann, Multi Accueil Cernay, Nord Réducteur

Le SMTC a été sollicité par plusieurs entreprises pour les aider à améliorer le tri dans leur établissement. Le protocole mis en place par le SMTC est le suivant :

- ➔ Entretien avec l'interlocuteur pour identifier les pratiques actuelles et les besoins ;
- ➔ Diagnostic par lieux de production pour identifier les déchets produits et les volumes estimés ;
- ➔ Récapitulatif avec l'interlocuteur, conseils, partage d'outils, etc.
- ➔ Rédaction d'un compte-rendu puis envoi à l'interlocuteur.

Le SMTC propose également que l'équipe d'ADT se déplace afin d'animer des ateliers de sensibilisation ou des formations à destination des employés et/ou des visiteurs.

Lors de cet exercice, seuls 4 établissements ont été accompagnés par le SMTC. En effet, 3 autres projets en cours ont été annulés en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19 (Emmaüs, ESAT Saint André et Les Grandes Sources de Wattwiller) et seront reportés au prochain exercice.

4 TRI A LA SOURCE DES BIO-DECHETS

En plus de la dotation des bio seaux lors de l'arrivée de chaque nouvel habitant, le SMTC communique régulièrement sur le tri à la source des biodéchets et plus particulièrement de la gestion de proximité des déchets verts.

En effet, les occasions ne manquent pas au SMTC pour communiquer sur cette thématique (via le réseau social Facebook, lors de la SERD, etc.).

5 MISE EN PLACE D'UNE REDEVANCE SPECIALE

L'ensemble du territoire du SMTC est à la redevance incitative au volume d'Ordures Ménagères Résiduelles (part variable en fonction du volume d'Ordures Ménagères Résiduelles alloué). Les professionnels adhérents au SMTC sont soumis à la même grille tarifaire que les particuliers, à ceci près que pour les professionnels la collecte des biodéchets en 240 L est payante, ainsi que l'accès en déchèterie pour certains types de déchets (facturation au ½ m³ pour le tout-venant, les gravats, les déchets verts et le bois).

6 MISE EN PLACE D'UNE TARIFICATION INCITATIVE SUR LES SEULES OMR

L'ensemble du territoire du SMTC est à la redevance incitative, c'est-à-dire qu'une partie du montant de la facture des usagers est déterminée par la quantité d'Ordures Ménagères Résiduelles. L'objectif : facturer au plus juste et responsabiliser les usagers du service en les incitant à réduire leurs déchets et à mieux trier.

La redevance incitative en place sur le territoire se compose ainsi d'une part variable basée sur le volume d'Ordures Ménagères Résiduelles attribué à chaque usager (volume du bac mis en place) et d'une part fixe annuelle incluant entre autres la collecte du tri sélectif et des biodéchets, ainsi que l'utilisation des déchèteries.

Les deux collectivités membres du SMTC ont fait le choix de conserver la facturation et fixent les tarifs de redevance en fonction des volumes et des fréquences de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (C1 ou C0,5).

7 MISE EN PLACE D'UNE TARIFICATION INCITATIVE ETENDUE AUX DECHETS OCCASIONNELS

Depuis 2013, un contrôle d'accès a été mis en place et un badge personnalisé (un par foyer ou par entreprise) est obligatoire pour pouvoir accéder aux déchèteries. Le nombre de passages est limité à 36 par an dans la limite de 5m3 par jour. Tout passage supplémentaire est facturé 10€.

8 INNOVATION DANS LES COLLECTES SEPARATIVES

Action 8 - Inauguration de la BricOthèque

ACTION DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Partenaires : Entreprise COVED, EMMAÜS

Paquets de carrelage neufs et autres éléments de revêtement de sol neufs ou isolants divers, petits raccords de plomberie chauffage à l'évier en bon état, coudes et tuyaux pvc, palettes, outillages et visseries... de nombreux matériaux et objets de bricolage jetés à la déchèterie peuvent être réemployés en l'état, sans transformation. Pour des raisons évidentes de sécurité, la récupération dans les bennes est strictement interdite et bien qu'un conteneur Emmaüs soit présent en déchèterie pour le don d'objets, cette dernière n'accepte pas les matériaux. Ceux-ci finissent donc irrémédiablement dans une benne et seront au mieux recyclés, au pire enfouis.

Face à ce gaspillage et fort du succès des espaces de gratuité temporaires organisés par le SM4, où même les matériaux les plus hétéroclites trouvaient preneurs, le SMTC68 a souhaité mettre en place une BricOthèque dédiée au réemploi des matériaux et des objets de bricolage sur sa déchèterie d'Aspach-Michelbach. Fonctionnant sur le même principe qu'un espace de gratuité, la BricOthèque permet aux usagers de déposer et de récupérer gratuitement tout type de matériaux et d'objets de bricolage à condition que ces derniers soient réutilisables en l'état.

Cette BricOthèque est intégrée à la nouvelle « zone de réemploi » récemment aménagée en sortie de déchèterie. Cette « Zone de réemploi » a pour vocation de promouvoir et de faciliter le don et la récupération en regroupant les aménagements dédiés : conteneur Emmaüs, BricOthèque et bornes Relais Textiles. Deux conteneurs maritimes à ouvertures latérales ont été installés pour accueillir la BricOthèque.

La BricOthèque est un lieu clos gardé et aménagé au sein de la déchèterie d'Aspach-Michelbach. Ce lieu permet aux usagers de déposer et de récupérer gratuitement des objets et des matériaux réutilisables en l'état.

Les missions de l'agent en charge de la gestion de la BricOthèque sont de sensibiliser et d'orienter les usagers vers le don et la récupération, d'accueillir les usagers et de les conseiller, de peser tous les matériaux et objets récupérés afin de suivre les tonnages de déchets évités en déchèterie et de gérer l'espace, la rotation des objets et l'entretien des conteneurs.

L'accès à la BricOthèque est autorisé lors de la présence d'un agent BricOthèque et selon les mêmes conditions d'accès à la déchèterie, le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h et le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (18h00 lors des horaires d'été).

Un règlement stipule certaines règles que les usagers doivent respecter pour garantir le bon fonctionnement :

- Les objets et les matériaux déposés doivent être réutilisables en l'état ;
- Aucun dépôt ou récupération d'objets ou de matériaux n'est autorisé en dehors de la présence des gardiens.

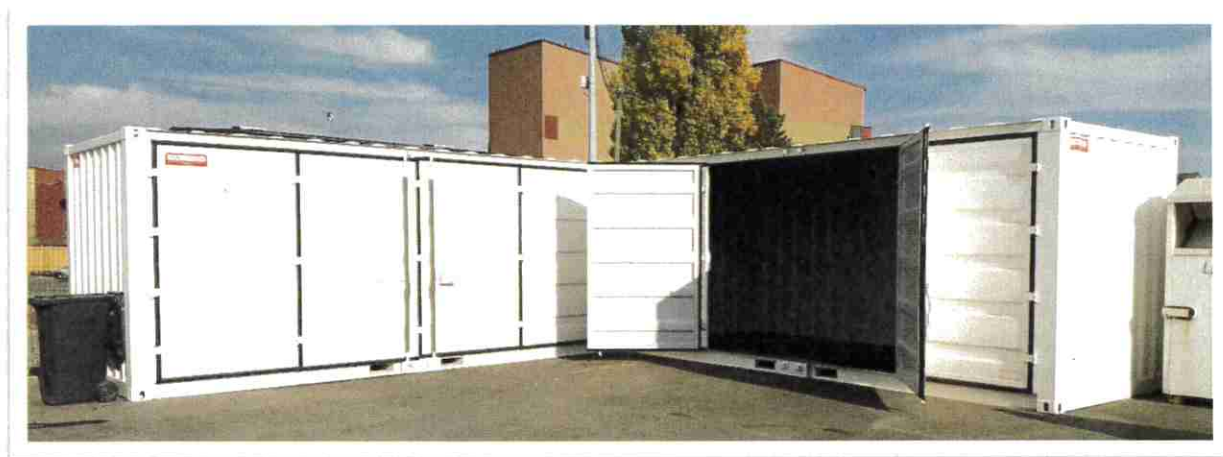
- L'utilisateur peut récupérer les objets et matériaux qu'il souhaite dans la limite du respect de la règle du « premier arrivé, premier servi » ;
- Une quantité maximale de récupération d'objets ou de matériaux peut être fixée selon l'appréciation des gardiens ;
- Aucune obligation de dépôt n'est exigée pour pouvoir récupérer des objets et des matériaux.

Résultats quantitatifs :

- Janvier 2020 : 485 kilos récupérés
- Février 2020 : 590 kilos récupérés (malheureusement en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19 la BricOthèque ne sera rouverte qu'à partir du mois d'août).
- Juillet : 77 kilos ;
- Août : 70 kilos.

Résultats qualitatifs :

- Adhésion des usagers de la déchèterie ;
- Belles appréciations de la presse ;
- Investissement fort des gardiens et de l'agent en charge de la BricOthèque ;
- Encouragements des partenaires.



Action 9 - Développement des filières en déchèterie

ACTION DE MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE ET ETUDE DE FAISABILITE

Partenaires : COVED, entreprise FNAPP

Les discussions continuent avec l'entreprise locale FNAPP qui collectera dès janvier 2021 l'intégralité du PSE de la déchèterie d'Aspach-Michelbach.

De plus, une étude de faisabilité pour la collecte séparée des plastiques durs en déchèterie est en cours. Un tel projet pourrait être développé dès que le SMTC aura acquis une parcelle de terrain supplémentaire (projet en cours) car la déchèterie, avec ses 25 filières est saturée.

Par ailleurs, pour réduire la part des déchets dirigés vers les centres d'enfouissement, une benne pour les déchets « encombrants » incinérables a été mise en place en début d'année. L'objectif de cette benne est la réduction de 40% de la part des déchets partant en enfouissement.

9 DECHETERIES PROFESSIONNELLES

Une déchèterie professionnelle - CERNAY ENVIRONNEMENT / ALSADIS - est présente sur le territoire du SMTC et compte au nombre des partenaires du programme TZDZG. Cette entreprise propose des solutions de collecte et de traitement qualitatives et est à ce titre le prestataire de collecte de la plupart des grandes entreprises et d'une partie des artisans du territoire (construction, BTP, etc.).

Bien qu'aucune action spécifique n'ait été développée dans le cadre du CODEC, le SMTC assure la promotion des prestations de cette déchèterie professionnelle auprès des professionnels de passage au syndicat (adhérents ou non). De plus, dans le cadre du renforcement du contrôle d'accès en déchèterie, les professionnels dont l'accès a été refusé (professionnels non déclarés et/ou non adhérent au service ou hors territoire) sont systématiquement orientés vers Cernay Environnement.

10 VALORISATION DES DECHETS

Action 10 - Campagne de sensibilisation au porte à porte

ACTION DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION

Partenaires : Entreprise COVED

Une campagne de sensibilisation en porte à porte a été lancée en juin 2015, dès l'entrée en fonction des Ambassadeurs de la prévention et du tri. Le principe : recenser et arpenter méthodiquement les principales rues et zones d'habitation du territoire pour aller à la rencontre des habitants de chacun des logements. L'objectif : sensibiliser les usagers aux consignes de tri et les informer sur la collecte, la gestion et le coût de leurs déchets.

Bien que les missions des Ambassadeurs de la Prévention et du tri se soient diversifiées (animations, interventions, etc.), les campagnes de terrain, indispensables en matière d'information et de sensibilisation, se poursuivent depuis 2014 toujours avec succès.

Les 4 quartiers dotés de conteneurs enterrés continuent également d'être suivis régulièrement. Les Ambassadeurs de la prévention et du tri réalisent un passage bimensuel en porte à porte dans chacun des quartiers et ils interviennent sur la gestion des biodéchets en habitat vertical.

Ce travail de terrain pour le second semestre 2019 a en particulier permis de sensibiliser **250 personnes de septembre à décembre 2019 et 398 personnes de janvier à septembre 2020**. Malheureusement, de mars à mai 2020, aucune action de sensibilisation n'a eu lieu à cause de la crise sanitaire liée au COVID-19 et de mai à aout 2020 les sensibilisations ont été effectuées par téléphone uniquement, pour la même raison.

Une série de pointages de boîtes aux lettres a permis de vérifier si le fichier de la redevance incitative est bien à jour.

Action 11 - Campagne de suivi de collecte

ACTION DE MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Partenaires : Entreprise COVED

Opération indispensable pour l'identification des soucis de collecte (production anormale de déchets, erreurs de tri, fraudes, dépôts sauvages...) et l'amélioration des tournées, les suivis de collecte constituent une action récurrente du CODEC. A ce titre, les Ambassadeurs de la Prévention et du tri ont réalisé **26 opérations de suivi de collecte de septembre 2019 à septembre 2020 (12 en 2019 et 14 en 2020)**. L'objectif : vérifier d'une part la conformité du tri par les usagers et d'autre part veiller au respect du règlement de collecte par les agents de collecte. A l'issue du suivi, les personnes ayant présenté un bac non conforme à la collecte ont été sensibilisées individuellement en porte à porte.

Ces opérations de contrôle et de suivi sur le terrain permettent avant tout de cibler précisément les adresses à problèmes et ainsi de gagner en efficacité lors des opérations de sensibilisation en porte à porte.

Le prestataire de collecte COVED réalise également des suivis de collecte en parallèle de ceux effectués par le SMTC.

Action 12 - Développement d'outils d'information et de sensibilisation aux consignes de tri

ACTION DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION

Partenaires : Piscine et gymnase de Thann

Dans la continuité des premières années du CODEC et dans une logique d'amélioration continue, le SMTC a poursuivi la mise à jour et le développement de ses outils d'information et de sensibilisation :

- ➔ Guide du tri à destination des professionnels de santé ;
- ➔ Installation de Nudges au gymnase de Thann (paniers de basket pour réceptionner les déchets, cendrier à vote) ;
- ➔ Création de cartes « avis de passage » pour indiquer aux usagers lors des suivis de collecte si le tri est bon tri ou si des progrès restent à faire ;
- ➔ Création d'une nouvelle charte graphique et de mascottes pour les affiches des écoles, des cimetières et prochainement déploiement pour tous les outils de communication du SMTC (uniformisation) ;
- ➔ Projet de lutte contre le gaspillage alimentaire avec le CSC Agora de Cernay : création de graffitis sur les nouveau abris-bacs biodéchets au quartier Bel Air.

11 ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

En 2016 la démarche EIT du CODEC a été dissociée pour pouvoir la doter des moyens humains, techniques et financiers nécessaires à son déploiement et à sa mise en œuvre. Pour développer, structurer et mettre en œuvre une telle démarche à l'échelle du Pays Thur Doller, la Plateforme MDE s'est portée candidate et a remporté l'appel à projet d'Economie Circulaire lancé par la Région Grand EST et l'ADEME (volet EIT). Aujourd'hui, à la suite de la fermeture de la MDE, le Pays Thur Doller a la charge de cette compétence. Le SMTC continue à apporter son plein soutien à la démarche, ainsi que son accompagnement et son expertise technique sur les nombreux projets d'Economie Circulaire initiés avec les professionnels du territoire.

Lors de cet exercice, le SMTC a travaillé avec le Pays Thur Doller sur les projets d'Ecologie Industrielle Territoriale suivants :

- ➔ Poursuite des réflexions pour la mise en place d'une filière de récupération du PSE en déchèterie pour le compte de l'entreprise locale FNAPP qui souhaite broyer et réutiliser les billes de polystyrène pour la confection de produits pour l'aménagement intérieur (poufs, coussins, etc.) ;
- ➔ Etude de faisabilité pour un projet de découpe de mandrins en carton sur le site des entreprises du territoire dans le but de mieux les valoriser et de réduire les fréquences de rotation de bennes (projet en partenariat avec l'ESAT Saint André) ;
- ➔ Réunions d'entreprises sur le thème de l'EIT et présentation des services du SMTC si besoin en accompagnement.

12 MARCHES PUBLICS ET CONSOMMABLES

Lors du renouvellement des marchés déchèterie et collecte, l'intégration de clauses sociales et environnementales ont été prises en compte autant que possible suivant la pertinence pour chaque lot.

13 PROMOTION DE L'ESS DANS LE CADRE DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Lors de cet exercice, le SMTC a tenu à déployer davantage d'actions d'Economie Circulaire en partenariat avec les structures de l'ESS du territoire.

Ainsi, le projet de lavage/séchage des gobelets réutilisables est en cours avec l'Esat du Rangen, les composteurs pour les cimetières ont été fabriqués par les Jardins de Wessering et une réunion a eu lieu avec l'Esat Saint André pour lister toutes les actions conjointes envisageables (récupération des palettes, déchets verts, découpe des mandrins, etc.).

14 AUTRES ACTIONS ADAPTES AU CONTEXTE LOCAL

Action 13 – Promotion de la page Facebook

ACTION DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Partenaires :

Depuis le début de l'exercice, la page Facebook a été rendue active et est désormais un biais d'information privilégié pour le SMTC.

Nous avons constaté que les post liés aux collectes des déchets et aux ouvertures de la déchèterie (notamment durant la période de confinement) ont été partagés en grand nombre.

www.facebook.com/smtc68/

4. TEMPS PASSES

Temps passé par l'équipe projet du 28 septembre 2019 au 27 septembre 2020
(Exercice 2019-2020)

Temps passé en ETPT par orientation : Un effectif temps plein travaillé (ETPT) correspond à une personne employée à temps plein sur une période de 12 mois. A titre d'exemple, une personne à mi-temps sur une période de 12 mois correspond à 0,5 ETPT ou une personne à 80% sur une période de 3 mois correspond à 0,2 ETPT.

	Chargée de mission ZDZG	Brigade d'ambassadeurs du tri - 4 ambassadeurs à 20h/semaine	Chargée de mission déchets	Directrice	Responsable Maintenance	Agent d'accueil polyvalent
1. Prévention des déchets des ménages	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT
Prévu	0,13	0,92	0,15	0	0	0
Réel	0,15	0,9	0,09	0	0	0,01
Ecart	0,02	-0,02	-0,06	0	0	0,01
2. Prévention des déchets des administrations et des collectivités	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT
Prévu	0,07	0	0	0	0,01	0,01
Réel	0,25	0,30	0,01	0,01	0,01	0,02
Ecart	0,18	0,30	0,01	0,01	0	0,01
3. Prévention des déchets d'entreprises	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT
Prévu	0,01	0	0	0	0	0
Réel	0,05	0	0,02	0	0	0
Ecart	0,04	0	0,02	0	0	0
4. Tri à la source des bio-déchets	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT
Prévu	0,04	0,23	0,05	0	0	0
Réel	0,11	0,45	0,1	0,01	0	0
Ecart	0,07	0,22	0,05	0,01	0	0
5. Mise en place d'une redevance spéciale	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT
Prévu	0	0	0	0	0	0
Réel	0	0	0	0	0	0
Ecart	0	0	0	0	0	0
6. Mise en place d'une tarification incitative sur les seules OMR	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT
Prévu	0	0	0	0	0	0
Réel	0	0	0	0	0	0
Ecart	0	0	0	0	0	0
7. Mise en place d'une tarification incitative étendue aux déchets occasionnels	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT
Prévu	0	0	0	0	0	0
Réel	0	0	0	0	0	0

Ecart	0	0	0	0	0	0
8. Innovations dans les collectes séparatives						
	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT
Prévu	0,04	0	0	0	0	0
Réel	0,1	0	0	0,02	0,03	0
Ecart	0,06	0	0	0,02	0,03	0
9. Déchèteries professionnelles						
	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT
Prévu	0	0	0	0	0	0
Réel	0	0	0	0	0	0
Ecart	0	0	0	0	0	0
10. Valorisation des déchets						
	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT
Prévu	0,08	1,15	0	0,05	0,09	0
Réel	0,1	0,6	0	0,06	0,06	0
Ecart	0,02	-0,55	0	0,01	-0,05	0
11. Ecologie industrielle et territoriale						
	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT
Prévu	0,03	0	0	0	0	0
Réel	0,06	0	0	0,02	0	0
Ecart	0,03	0	0	0,02	0	0
12. Marchés publics et consommables						
	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT
Prévu	0	0	0	0	0	0
Réel	0	0	0	0,01	0	0
Ecart	0	0	0	0,01	0	0
13. Promotion de l'ESS dans le cadre de l'Economie Circulaire						
	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT
Prévu	0	0	0	0	0	0
Réel	0,08	0	0,01	0	0	0
Ecart	0,08	0	0,01	0	0	0
14. Autres actions adaptées au contexte local ...						
	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT	nb ETPT
Prévu	0,06	0	0	0,05	0	0,01
Réel	0,1	0,22	0,02	0,02	0	0,05
Ecart	0,04	0,22	0,02	-0,3	0	0,04
ETPT Prévu <i>(Moyenne annuelle pour l'ensemble du programme d'actions)</i>	1,0	2,3	0,2	0,1	0,1	0,02
	3,72					
ETP Réel <i>(Moyenne annuelle pour l'ensemble du programme d'actions)</i>	1,0	2,47	0,25	0,15	0,1	0,08
	4,05					

5. ATTESTATION DES ETP

% des temps passés sur la période du 27 septembre 2018 au 27 septembre 2019			
Nom	Fonction au SMTC	Mission dans le cadre du CODEC	ETP %
SIFFERT Gilles	Ambassadeurs de la prévention et Du Tri des déchets	Sensibilisation / Animations	46,3
BISCHOFF Eliane			61,75
OHL Thierry			61,75
BAZIN Hélène			56,81
EICHER Morgane	Chargée de mission Déchets	Gestion de projet / Animations	25
THUET Muriel	Directrice	Support technique / Gestion de projet	15
VERK Marion	Agent d'accueil polyvalente	Support administratif	8
GROSJEAN Mathilde	Chargée de mission CODEC	Coordination / Gestion de projet	100
NEFF Jonathan	Agent de maintenance	Coordination et suivi des travaux	10
HALL Frédéric	Chargé de mission EIT Maison de l'Emploi	Coordination / Gestion de projet	75

6. COUT DU PROGRAMME POUR L'EXERCICE

Détail des coûts	Coûts liés à l'opération	ETPT Réel	ETPT Prévu
A - Personnel			
Chargé de mission ZDZG / CODEC	39 663 €	100%	100%
4 postes d'Ambassadeurs de la prévention et Du Tri des déchets	32 505 €	247%	230%
Poste de chargée de mission déchets	6 090 €	25%	20%
Poste de direction SMTC	4 700 €	15%	10%
Poste de responsable maintenance SMTC	3 457 €	10%	10%
Poste de chargée d'accueil polyvalente	1 572 €	8%	2%
Sous-Total poste personnel :	87 987 €		
B – Dépenses externes de fonctionnement et d'équipement			
		Coûts liés à l'opération	
Autres outils de communication non liés à un évènement (site internet, impression, diffusion de documents...)	12 993,56		
Achat de matériel ou objets divers non liés à un évènement (logiciel...)	10 259,99		
Abonnement à des revues ou achat de documents	0,00		
Dépenses de formation et de sensibilisation pour les animateurs et responsables du programme y compris adhésion à des réseaux d'animation	1 020,00		
Autres dépenses de fonctionnement et d'équipement	2 044,50		
Sous-Total poste dépenses de fonctionnement / d'équipement :	26 318,05		
Total de l'opération	114 304,05		

ETPT CODEC		Coût total annuel	Coûts liés à l'opération
A -	Equipe projet		
	Chargé de mission TZDZG/CODEC	1	39 663
	4 postes d'ambassadeurs du tri	2,47	32 505
	Poste de chargée de mission déchets	0,25	6 090
	Poste de direction SMTC	0,15	4 700
	Poste de responsable maintenance SMTC	0,1	3 457
	Poste de chargée d'accueil polyvalente	0,08	1 572
	Sous-total poste personnel :	4,05	87 987

B -	Sous-Total poste dépenses de fonctionnement / d'équipement	Fournisseur / Prestataire	Facture	Date	Montant TTC	Mandat n°
			N°			
B1	Outils de communication non liés à un événement (site internet, impression, diffusion de documents...)					
	Flyers soirée Zéro Déchets	Publi-H	29052	13/11 /2019	90,00	468
	Etiquettes refus	Publi-H	29091	25/11 /2019	624,00	512
	Calendrier du tri 2020	Publi-H	29092	25/11 /2019	4 884,00	511
	Consignes de tri	Publi-H	29105	28/11 /2019	148,80	510
	Memo du tri	Publi-H	29152	09/12 /2019	278,40	510
	Flyers Bricothèque	Publi-H	29303	22/01 /2020	128,40	31
	Banderoles Bricothèque	Sérigraphie Arnold	200126	31/01 /2020	229,13	30
	Achat livres animations	E.Leclerc Sodicer	200000290	13/02 /2020	25,75	69
	Etiquettes de refus	Publi-H	29625	18/05 /2020	630,00	171
	Création affiches	Hugo Mairielle	200	26/06 /2020	1 500,00	230
	Création affiches	Hugo Mairielle	201	24/08 /2020	700,00	283

	Etiquettes refus ADT + Coved / Affiches cimetières + Ecoles	Sérigraphie Arnold	200819	28/08 /2020	3 755,08	295
B2	Achat de matériel ou objets divers non liés à un événement (logiciel, cottes de travail, badges,)					
	Sac cabas - Tri	LetM	FAC0000312 7	28/10 /2019	2 062,20	446
	Achat EPI	Walliser	001S900152	11/10 /2019	105,00	493
	Achat présentoirs pour expo	EDIMETA	E143133	07/11 /2019	461,60	474
	Achat de fournitures et matériel	Bati Service	200100060	13/01 /2020	199,04	9
	Achat de matériel	Bati Service	200100104	17/01 /2020	553,60	25
	Sacs jaunes	Jemaco	71200018	22/01 /2020	1 105,10	78
	Sacs bio 110L	Jemaco	71200019	13/02 /2020	886,85	79
	Composteurs + Etagères en palettes	Patrimoine et emploi	2520	15/09 /2020	1 580,80	En cours
	Achat outil pédagogique	Association Bobo Planète	FA765	16/09 /2020	1 885,00	En cours
	Achat poubelles et collecteurs	1001 Poubelles	FA1154947C C1170324	16/09 /2020	1 420,80	En cours
B3	Abonnement à des revues ou achats de documents					

B4	Dépenses de formation et de sensibilisation pour les animateurs et responsables du programme Y compris adhésion à des réseaux d'animation						
	Repas Formation Roule ta boule	La Fournil de Papoupa	169102019	02/10 /2019	120,00	399	
	33ème Congrès National - Octobre 2019	Amorce	2648	18/11 /2019	900,00	465	
	Mr Knoerr, M.Thuet, M.Grosjean						
B5	Autres dépenses de fonctionnement et d'équipement						
	Forfait dinatoire Soirée Ciné-échanges	C'Passiflora	872	16/12 /2019	300,00	513	
	Distribution calendrier 2020 + bulletin SMA	AGIR	19/4272CE	10/10 /2020	1 562,00	32	
	Buffet inauguration bricothèque	Pouaillon	3-27/008	14/02 /2020	182,50	70	
	Sous-Total poste dépenses de fonctionnement / d'équipement :				26 318,05		



 **REPENSER**

 **REDUIRE**

 **RÉUTILISER**

 **RECYCLER**



OBJECTIF
ZÉRO
DÉCHET



Syndicat Mixte de Thann Cernay

2 rue des Genêts – Aspach-le-Haut 68700 ASPACH-MICHELBACH
www.smtc68.fr – contact@smtc68.fr – 03 89 75 29 05